

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de l'Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc. (APSB)
1^{er} mai 2019 compter de 19h30
Centre Bonne Aventure (105 Grand-Pré) Bonaventure

1. Ouverture de la réunion

Stéphen Fortin (président), souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de l'assemblée à 19h30.

Présences:	Stéphen Fortin	Président
	Nicolas Samson	Trésorier
	Jean-Marie Babin	Secrétaire
	Steeve Bernard	Administrateur
	Andrew Gilker	Administrateur
	Jean-François Poirier	Administrateur

Invité: Ronald Cormier Directeur général

**** 41 personnes ont assisté également à l'assemblée, dont 26 membres en règle ****

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Il est proposé par : Gisèle B. Lacroix
Et appuyé par : Mario Dussault

Que Stéphen Fortin et Ronald Cormier soit nommé président et secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Patrick Cyr
Et appuyé par : Claude Chandonnet

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2018

Il est proposé par : Sylvain Poirier
Et appuyé par : Roger Goulet

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2018 tel que lu par Ronald Cormier. (Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

5. Rapport du président

M. Stéphen Fortin (président) fait un retour sur les événements marquants depuis la dernière année et les orientations pour la saison 2019. Voici les éléments qui sont présentés dans son rapport :

- Les statistiques de pêche en 2018 (montaison et fréquentation);
- Bilan des activités relèves et promotionnelles ;
- Les projets pour 2019 (Signalisation, bloc sanitaire, routes, etc) ;

6. Lecture et adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2018

Il est proposé par : Guy A. Bujold
Et appuyé par : Mario Dussault

D'adopter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2018, tels que présentés par Mme Julie Lucier de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. (Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

7. Nomination des vérificateurs pour 2019

Il est proposé par : Dany Poirier
Et appuyé par : Yves Beaulieu

Que suite à la présentation de l'offre de service, de retenir les services de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour la réalisation des états financiers audités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité

8. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par : Sylvain Poirier
Et appuyé par : Mario Dussault

Que les membres ratifient les actes du conseil d'administrations pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité

9. Plan d'action 2018-2021 (Bilan);

Ronald Cormier présente un résumé des éléments réalisés du «Plan d'action». On discute des orientations stratégiques suivantes :

- Service à la clientèle ;
- Achalandage et relève ;
- Chemins, sentiers et signalisation ;
- Protection de la ressources et conservation
- Cohabitation

10. Gestion de la pêche sportive (saison 2019)

10.1 Projet de règlement #2019-02 (Enregistrement) ;

Ronald Cormier fait la lecture d'un projet #2019-02 sur la modification du règlement sur l'Enregistrement des personnes.

Il est proposé par : Claude Chandonnet
Et appuyé par : Sylvain Poirier

D'adopter le projet de Règlement #2019-02 (Enregistrement) tel de présenté.
(Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

10.2 Projet de règlement #2019-03 (Tarification)

Le conseil d'administration propose en 2019, l'augmentation des tarifs de 1% dans tous les secteurs.

Il est proposé par : Mario Dussault
Et appuyé par : Sébastien Bujold

D'adopter le projet de Règlement #2019-03 (Tarification) tel de présenté.
(Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

11. Gestion de la pêche sportive (saison 2020)

11.1 Projet de modification du «Plan de gestion de la ressource»

Ronald Cormier présente un projet de modification du plan de gestion de la ressource.

En résumé on propose qu'à compter de la saison 2020 que :

- La remise à l'eau obligatoire des Grands Saumons durant toute la saison de pêche;
- Possibilité de récolte des Petits Saumons durant toute la saison de pêche;
- Maintien du décompte de mi-saison pour compilation des statistiques de montaison;

Il est proposé par : Roger Goulet
Et appuyé par : Alain Arsenault

De demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de modifier de «Plan de gestion de la ressource» pour la rivière tel que présenter.
(Copie en annexe)

Adopté à l'unanimité

12. Points d'informations

12.1 Plan Développement Pêche Saumon (PDPS)

Ronald Cormier présente un résumé des activités réalisées grâce au «Plan de Développement de la Pêche au Saumon (PDPS) 2018-2019 (31 mars 2019). La demande de financement pour 2019-2020 est également présent avec les activités planifiées.

12.2 Cohabitation entre utilisateurs sur la rivière Bonaventure

Ronald Cormier présente un résumé de l'entente de «Cohabitation» 2019 entre les intervenants de la rivière Bonaventure.

Un résumé des travaux de recherche CIRADD (Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable) afin de déterminer la capacité de support de la rivière Bonaventure est présenté.

12.3 Activités pour la «Relève»

Ronald Cormier présente l'ensemble des activités favorisant la relève pour la saison 2019.

12.4 Bar Rayé en rivière

En 2019, la pêche au Bar Rayé sera autorisée sur le territoire de la ZEC de la rivière Bonaventure. Ronald Cormier présente les modalités de pêche.

13. Période de question

- 1) Un membre demande de l'information au sujet de l'accès aux fosses du secteur B3 pour les pêcheurs à gué.

Réponse :

L'APSB et le Camp Bonaventure rencontrent dans les prochains jours le propriétaire des 2 bancs de gravier dans ce secteur afin de discuter d'un système permettant l'accès aux fosses Double Camp et Deep Water Ledge.

- 2) Un membre demande l'installation d'un escalier afin d'avoir accès plus facilement à la rivière près de la fosse Salmon Hole.

Réponse :

Une validation terrain sera faite et un escalier sera installer au besoin.

- 3) Un membre souligne la problématique de canot/campeur à l'abri de la fosse 1^{er} Est

Réponse :

Dans le cadre de la nouvelle signalisation qui sera installé en 2019, des affiches interdisant le camping seront installées sur plusieurs abris.

14. Élections

Administrateurs sortants (3):

Yves Arsenault	Siège #2
Stéphen Fortin	Siège #4
Steeve Bernard	Siège #6

Mises en nomination (2):

À combler	Siège #2
Stéphen Fortin	Siège #4
Steeve Bernard	Siège #6

En vertu de l'article #4.04 de nos règlements généraux :

En cas d'absence de mise en candidature, des mises en candidature peuvent alors provenir directement des personnes ayant le droit de vote à l'assemblée annuelle. Toute personne ainsi mise en candidature devra être présente à cette assemblée.

Le président d'assemblée demande aux membres présents, s'il y a des propositions de mise en candidature.

M. Dial Arsenault propose la candidature de M. Mario Dussault. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. Par la suite, M. Mario Dussault accepte le poste au siège #2

Il est proposé par : Gisèle B. Lacroix
Et appuyé par : Stéphane Lacroix

De nommer les personnes suivantes au poste d'administrateur pour 2019 :

Siège #1	M. Nicolas Samson	Siège #5	M. Jean-François Poirier
Siège #2	M. Mario Dussault	Siège #6	M. Steeve Bernard
Siège #3	M. Andrey Gilker	Siège #7	M. Jean-Marie Babin
Siège #4	M. Stéphen Fortin		

13. Prix de présence

Il y a tirage de 12 prix de présence (droit d'accès & articles promotionnels).

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Jean-Marie Babin
Et appuyé par : Jean-François Poirier

De lever la réunion à 21h00 heure, étant donné que l'ordre du jour est écoulé.

Adopté à l'unanimité

Stéphen Fortin, Président

Ronald Cormier, secrétaire d'assemblée